

**2 M**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 6, Rue Bernard Morel, 26140 ANNEYRON**  
**799 357 199 RCS ROMANS SUR ISERE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 20 MARS 2026**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 71 780,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	71 780,60 euros
A titre de dividendes	60 000,00 euros
Soit 120,00 euros par action	
Le solde	11 780,60 euros
En totalité au compte « autres réserves ».	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 59 880 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

*Cee*

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 MARS 2026**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

Certifié conforme  
Le Président  
Guillaume COQUERELLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a large loop on the right side.

**2 M**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 6, Rue Bernard Morel, 26140 ANNEYRON**  
**799 357 199 RCS ROMANS SUR ISERE**

**COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**  
**APPROUVES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 20 MARS 2026**

Certifiés conformes  
Le Président  
Guillaume COQUERELLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned to the right of the printed name 'Guillaume COQUERELLE'.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2 M</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>	
Adresse de l'entreprise : <b>6 Rue Bernard Morel 26140 ANNEYRON</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>	
Numéro SIRET * <b>7 9 9 3 5 7 1 9 9 0 0 0 2 2</b>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N, clos le <b>31122025</b>	
		N-1 <b>31122024</b>	
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>
		Net <b>3</b>	
		Net <b>4</b>	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA	
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>Frais d'établissement *</b>	AB	AC
	<b>Frais de développement*</b>	CX	CQ
	<b>Concessions, brevets et droits similaires</b>	AF	AC
	<b>Fonds commercial</b>	AH	AI
	<b>Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup></b>	AJ	AK
	<b>Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes</b>	AL	AM
	<b>Terrains</b>	AN	AC
	<b>Constructions</b>	AP	AC
	<b>Installations techniques, matériel et outillage industriels</b>	AR	AS
	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	AT	AU
<b>Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes</b>	AV	AW	
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>Participations</b>	CS	CT
	<b>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</b>	CU	CV
	<b>Créances rattachées à des participations</b>	BB	BC
	<b>Autres titres immobilisés</b>	BD	BE
	<b>Prêts</b>	BF	BG
<b>Autres immobilisations financières *</b>	BH	BI	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Matières premières, approvisionnements</b>	BL	BM
	<b>En cours de production de biens</b>	BN	BO
	<b>En cours de production de services</b>	BP	BQ
	<b>Produits intermédiaires et finis</b>	BR	BS
	<b>Marchandises</b>	BT	BU
	<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	BV	BW
	<b>Clients et comptes rattachés (3) *</b>	BX	BY
	<b>Autres créances (3)</b>	BZ	CA
	<b>Capital souscrit et appelé, non versé</b>	CB	CC
	<b>Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)</b>	CD	CE
<b>Disponibilités</b>	CF	CG	
<b>Charges constatées d'avance (3) *</b>	CH	CI	
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>Frais d'émission d'emprunt (IV)</b>	CW	
	<b>Primes de remboursement des emprunts (V)</b>	CM	
	<b>Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)</b>	CN	
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CO	IA
<b>Renvois : (1) Dont droit au bail :</b>		<b>(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :</b>	<b>(3) Part à plus d'un an : CR</b>
<b>Clause de réserve de propriété : *</b>	<b>Immobilisations :</b>	<b>Stocks :</b>	<b>Créances :</b>
			<b>94</b>

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ca

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 M</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 5.000 ..... )	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	69 449	89 180
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>71 781</b>	<b>25 269</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>146 730</b>	<b>119 949</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	260	6 011
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		195
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 380	35 552
	Dettes fiscales et sociales	DY	251 393	204 222
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 793	2 508
Compte régul.	EB	52 675	39 450	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>345 501</b>	<b>287 938</b>	
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>492 230</b>	<b>407 887</b>	
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	345 501	287 938	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	260	274	

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			FG	866 270	FH		FI	866 270	760 024
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	866 270	FK		FL	866 270	760 024	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		11 664	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 286	9	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>867 556</b>	<b>771 697</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	337 749	293 159	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 313	6 450	
	Salaires et traitements *					FY	291 482	306 981	
	Cotisations sociales (10)					FZ	125 287	124 661	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immobili- -sations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	6 626	5 331
			- dotations aux dépréciations				GB		
			Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC	78	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
			Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI		
		Autres charges (12)				GE	813	2	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>770 352</b>	<b>736 586</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>97 204</b>	<b>35 111</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 804		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>1 804</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	32	107	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>32</b>	<b>107</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>1 772</b>	<b>(107)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>98 976</b>	<b>35 004</b>	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2 M</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 329
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	1 845
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>3 485</b>
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	27 195
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>869 360</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>797 579</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>71 781</b>
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation affrents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation affrentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	4 000
			500
		RC	
	(6ter) Dont amortissement de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **492 230** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **869 360** euros et un total **charges** de **797 579** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **71 781** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

## Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériels de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 422,50		10 449,00		2 310,00	10 561,50
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 422,50</b>		<b>10 449,00</b>		<b>2 310,00</b>	<b>10 561,50</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	55 651,68		1 145,50		711,73	56 085,45
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>55 651,68</b>		<b>1 145,50</b>		<b>711,73</b>	<b>56 085,45</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 399,93		42,18			4 442,11
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4 399,93</b>		<b>42,18</b>			<b>4 442,11</b>
<b>TOTAL</b>		62 474,11		11 636,68		3 021,73	71 089,06

## Amortissements

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 310,00	1 170,68	2 310,00	1 170,68
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 310,00</b>	<b>1 170,68</b>	<b>2 310,00</b>	<b>1 170,68</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	25 892,13	5 455,02	711,73	30 635,42
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 892,13</b>	<b>5 455,02</b>	<b>711,73</b>	<b>30 635,42</b>
<b>TOTAL</b>	<b>28 202,13</b>	<b>6 625,70</b>	<b>3 021,73</b>	<b>31 806,10</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		78,00		78,00
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>78,00</b>		<b>78,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>78,00</b>		<b>78,00</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		78,00		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

# Créances

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 442,11		4 442,11
	Clients douteux ou litigieux	93,60		93,60
	Autres créances clients	98 879,60	98 879,60	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 891,64	1 891,64	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 671,87	5 671,87	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés	35 576,43	35 576,43		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	6 542,71	6 542,71		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>153 097,96</b>	<b>148 562,25</b>	<b>4 535,71</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

## Dont créances concernant les entreprises liées :

\* GROUPE ET ASSOCIES : SARL 2MH = 35 576,43 €

## Dettes

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	260,22	260,22		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 380,10	36 380,10		
	Personnel et comptes rattachés	142 046,37	142 046,37		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 256,48	70 256,48		
	Impôts sur les bénéfices	13 675,00	13 675,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 363,40	20 363,40		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 051,67	5 051,67		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	4 792,67	4 792,67		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	52 675,00	52 675,00			
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>345 500,91</b>	<b>345 500,91</b>		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 731,77			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

## Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	10,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>500,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>5 000,00</b>

6

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	5 000,00				5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	500,00				500,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	89 180,11	(19 731,20)			69 448,91
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	25 268,80	(25 268,80)		71 780,60	71 780,60
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>119 948,91</b>	<b>(45 000,00)</b>		<b>71 780,60</b>	<b>146 729,51</b>

Date de l'assemblée générale 30/04/2025

Dividendes attribués 45 000,00

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 45 000,00

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 74 948,91

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 74 948,91

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 26 780,60

## Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2025

<b>Chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>		<b>866 269,98</b>
<b>Production vendue Services</b>		<b>866 269,98</b>
<i>Prestations de services</i>	843 820,98	
<i>Produits des activités annexes</i>	22 449,00	
<b>Chiffre d'affaires par marché géographique</b>		<b>866 269,98</b>
<b>Chiffre d'affaires FRANCE</b>		<b>866 269,98</b>
<i>Prestations de services</i>	843 820,98	
<i>Produits des activités annexes</i>	22 449,00	

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

Résultat avant impôts

Impôts (1)

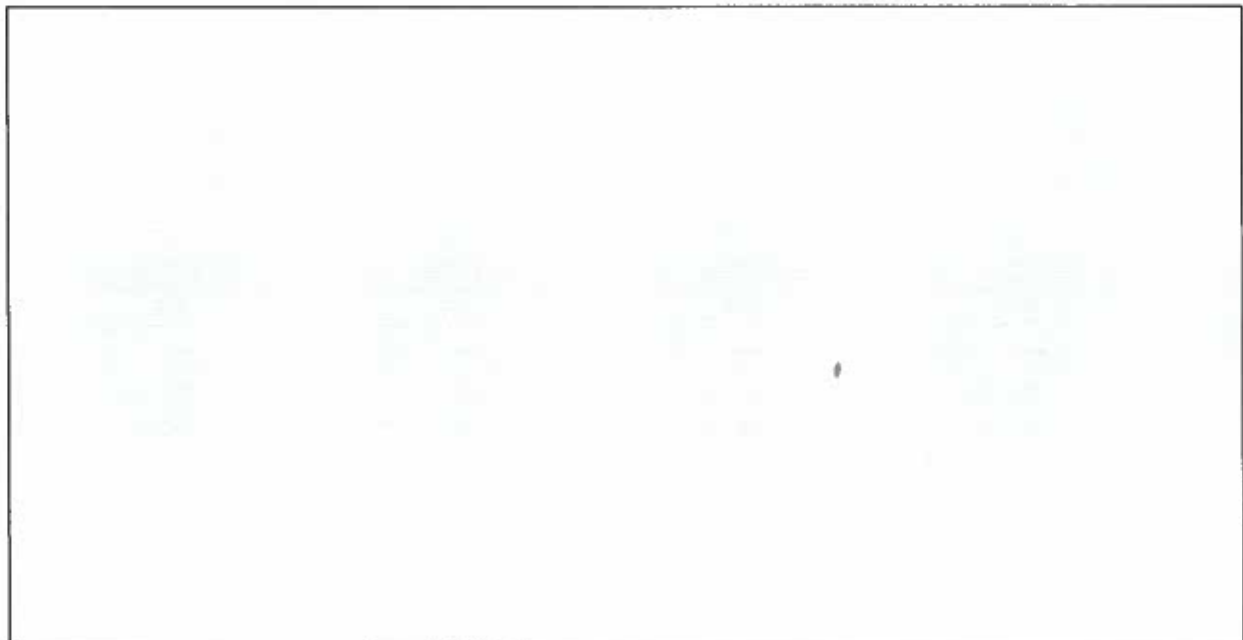
Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	98 975,60	27 195,00	<b>71 780,60</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( et participation )			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>98 975,60</b>	<b>27 195,00</b>	<b>71 780,60</b>

(1) après retraitements fiscaux.

## Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
	Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	1 892	295	1 597	541.06
<b>TOTAL</b>	<b>1 892</b>	<b>295</b>	<b>1 597</b>	<b>541.06</b>

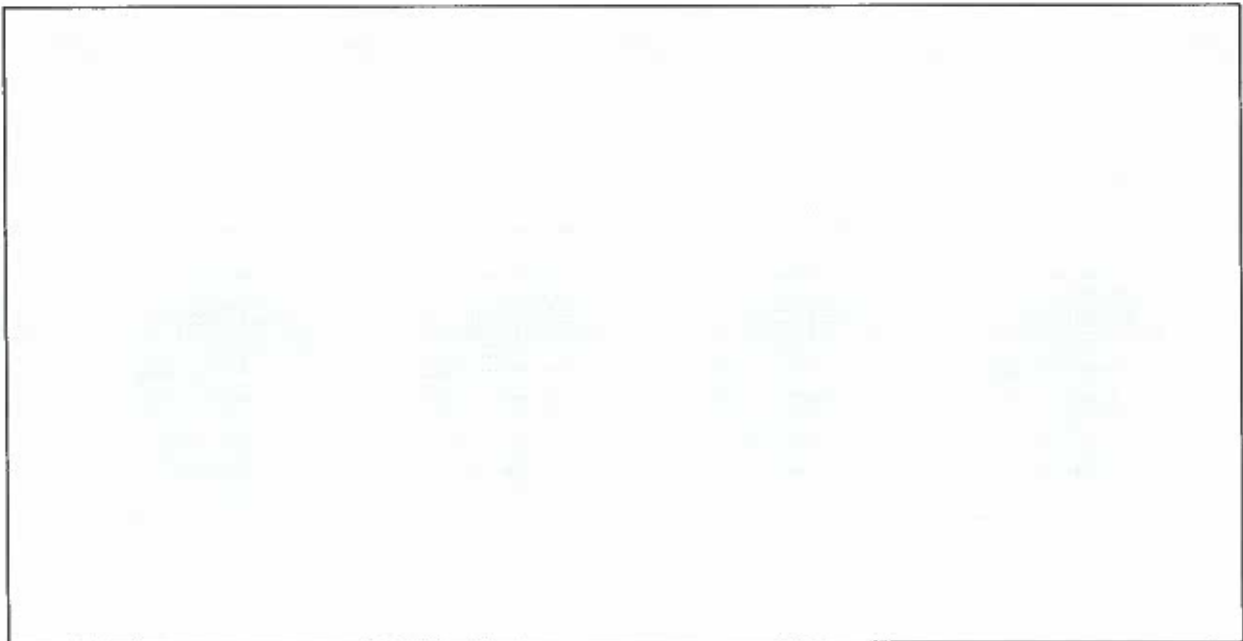


## Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260	280	(19)	-6,94
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 065	149	6 916	N/S
Dettes fiscales et sociales	183 594	155 855	27 739	17,80
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 470	1 500	1 970	131,33
<b>TOTAL</b>	<b>194 389</b>	<b>157 783</b>	<b>36 606</b>	<b>23,20</b>

## Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	6 543	6 478	64	0,99
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>6 543</b>	<b>6 478</b>	<b>64</b>	<b>0,99</b>



## Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	52 675	39 450	13 225	33,52
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
<b>TOTAL</b>	<b>52 675</b>	<b>39 450</b>	<b>13 225</b>	<b>33,52</b>

